

*Affaires courantes***JUSTICE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL****AUTORISATION AU SOUS-COMITÉ DE VOYAGER**

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Je vais essayer encore une fois, monsieur le Président.

Je propose:

Que le Sous-comité sur la sécurité nationale du Comité permanent de la Justice et du Solliciteur général soit autorisé à se rendre à Toronto du jeudi 7 novembre au dimanche 10 novembre 1991 afin de participer à une Conférence traitant de questions de sécurité nationale, et que le personnel nécessaire (le greffier et l'analyste principal) accompagne le Comité.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1540)

M. Cooper: Pour plus de précision, nous voulons être certains que les députés du Bloc québécois ont compris que la motion que nous tentions de faire adopter consistait à autoriser le sous-comité des droits de la personne à se rendre dans une réserve indienne du Québec, la réserve d'Akwesasne; nous voulons simplement être certains qu'ils ont bien compris cela quand ils ont refusé d'y donner leur consentement.

[Français]

M. Lapierre: Justement, monsieur le Président, on savait, effectivement, que c'était un comité fédéral qui venait encore se mêler de nos affaires, à Akwesasne, et on pense que, déjà, le Québec est capable de régler ses affaires. On n'a pas besoin de la visite d'un comité fédéral pour s'occuper de nos affaires.

[Traduction]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de représenter Akwesasne à la Chambre. La réserve est située en partie en Ontario, en partie au Québec et en partie dans l'État de New York. C'est un des coins de notre pays qui a le plus besoin de notre attention.

Il est honteux que certains refusent aux députés de s'occuper des autochtones d'Akwesasne. Ils devraient avoir honte. J'espère que vous demanderez à nouveau s'il

y a consentement unanime, monsieur le Président, et que les députés qui, peut-être dans un moment de mauvaise humeur, n'arrivaient pas à le comprendre, reconsidéreront leur position pour le bien des autochtones qui vivent dans la réserve mohawk d'Akwesasne; ces derniers ont été affligés il y a un an par la terrible insurrection qui s'y est produite et ont été éprouvés récemment par un conflit qui y a éclaté entre la Société des warriors et le conseil de bande et qui a entraîné l'incendie de plusieurs maisons et la destruction d'une bonne partie de la communauté; d'autres personnes handicapées y ont besoin de notre aide à nous tous, qu'ils habitent du côté ontarien, du côté québécois ou du côté de l'État de New York.

J'inviterais nos collègues à prendre cela en considération.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je veux faire écho aux commentaires de mon collègue et ajouter que c'est vraiment regrettable pour les personnes handicapées non seulement de la réserve d'Akwesasne, mais de tout le Canada, car je crois savoir que c'est une conférence nationale que le comité veut tenir pour entendre des témoins sur la question des personnes handicapées dans les collectivités autochtones.

Il est vraiment honteux que des députés du soi-disant Bloc québécois créent des empêchements.

Le président suppléant (M. DeBlois): Le député de Shefford voudrait-il que je mette de nouveau la motion aux voix?

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, juste avant, je veux vous dire que si les députés sont commis autant que ça à la question autochtone, comment se fait-il qu'aucun d'entre eux ne soit venu consulter l'un de nous sur leur voyage aussi méritoire? S'ils ont autant d'intérêt pour la question autochtone, comment se fait-il qu'ils aient négligé. . .

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, s'il vous plaît. S'il doit y avoir d'autres négociations, elles devront avoir lieu en coulisse. Vous pourriez ensuite revenir et mettre la motion aux voix de nouveau si vous le désirez. Pour l'instant, nous allons poursuivre les travaux de la journée.